

N A T O ———— O T A N



SERVICE DE PRESSE

PRESS SERVICE

OTAN/NATO, 1110 Bruxelles ■ Telephones: 241 00 40 - 241 44 00 - 241 44 90 TELEX: 23-867

PRESS RELEASE (80)21

Brussels, 28th October 1980

STANDARDIZATION OF NATO SMALL ARMS AMMUNITION
AND WEAPONS FOR THE POST-1980 PERIOD

To increase the total effectiveness of the family of infantry small arms, several allied governments intend to introduce into their forces in the 1980s a new individual weapon. There is general agreement that the present 7.62 mm calibre will remain a NATO standard. In order to select a second smaller and lighter weight ammunition for NATO Small Arms to be standardized, an extensive technical and military programme has been organised for the testing of weapons and ammunition presented for evaluation by interested governments. As a result of this exclusively technical and military programme, 5.56 mm has been adopted as a second standard NATO calibre for small arms and the Belgian SS 109 ammunition has been selected as a basis for standardization of ammunition for the second NATO calibre for small arms.

COMMUNIQUE DE PRESSE(80)21

Bruxelles, le 28 octobre 1980

NORMALISATION DES ARMES ET DES MUNITIONS OTAN
DE PETIT CALIBRE POUR LA PERIODE POSTERIEURE A 1980

En vue d'augmenter l'efficacité globale de la famille des armes d'infanterie de petit calibre, plusieurs gouvernements alliés ont l'intention de doter leurs forces d'une nouvelle arme individuelle au cours de la décennie 1980-1990. De l'avis général, le calibre actuel de 7,62 mm restera un calibre standard OTAN. Afin de choisir une deuxième munition standard plus petite et plus légère pour les armes OTAN de petit calibre, un programme technique et militaire très complet a été organisé pour l'essai des armes et des munitions soumises à l'évaluation par les gouvernements intéressés. En conclusion de ce programme exclusivement technique et militaire, le calibre de 5,56 mm a été adopté comme deuxième calibre standard OTAN pour les armes de petit calibre et la munition belge SS 109 a été choisie comme base de normalisation des munitions de deuxième calibre OTAN pour les armes de petit calibre.